

Formation Spécialisée du CSAL du 1er octobre 2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,

Avec l'accélération de la fréquence et de la durée des épisodes caniculaires, les fortes chaleurs de cet été 2026 ne peuvent plus être considérées comme un simple épisode météorologique.

Dans les sites non climatisés mais aussi malheureusement les sites avec des rafraîchisseurs trop souvent défaillants (Voiron, Vienne) les collègues ont dû subir, des températures très élevées de plus de 30°C.

Il est temps de sortir des mesures d'exception et d'intégrer le changement climatique. La France doit désormais être considérée comme un pays chaud.

Nous demandons donc que la DDFiP de l'Isère mette en place un véritable plan chaleur, pérenne et anticipé, comprenant notamment :

- la climatisation effective de tous les services,
- la création d'un mode été pour les collègues en attente de climatisation avec :
 - des horaires de travail et de réception aménagés ;
 - des modules horaires pré-programmés pour éviter les régularisations de pointages ;
 - la mise à disposition de locaux réellement frais permettant de se mettre à l'abri de la chaleur ;
 - l'installation de fontaines à eau pour une mise à disposition permanente d'eau fraîche ;
 - la mise en place de dispositifs permettant de mesurer et de suivre les températures dans les locaux ;
 - la possibilité de recourir davantage au télétravail lorsque les missions le permettent ;
 - l'instauration de pauses supplémentaires ou prolongées pendant les périodes les plus chaudes ;

Nous sommes prêts à discuter de toutes ces questions très rapidement dans l'optique de l'été 2027 qui va arriver très vite à l'échelle de temps administratif.

A l'ordre du jour est aussi inscrit une présentation des principaux résultats de l'Observatoire Interne 2026 de l'Isère. Comme à chaque fois nous avons droit à un exercice de style pour bâtir dessus toute une communication positive. Cela devient même malaisant ce soin apporté à vouloir améliorer la participation et les items pour eux-mêmes. On rentre dans le monde merveilleux de la statistique qui dans le meilleur des cas n'éclaire en rien la situation des services, au pire devient un outil de pression sur les collègues qui n'auraient pas bien répondu.

La grève et les manifestations du 29 septembre viennent rappeler des choses fondamentales passées sous silence de l'OI. Nous sommes toujours aussi mal payés, nous sommes une fois de plus soumis à l'austérité budgétaire et ce n'est pas acceptable.

Nous souhaitons également revenir sur la question de la souffrance au travail et des risques psychosociaux qui touchent à plusieurs points de l'ordre du jour..

La CGT Finances publiques 38 a déjà alerté la direction sur la multiplication des situations de souffrance au travail et de leurs conséquences dévastatrice sur la santé mentale.

On ne peut pas demander aux agents d'être toujours plus rapides, toujours plus polyvalents, toujours plus disponibles et prétendre ensuite que la souffrance au travail serait uniquement une question individuelle.

On nous propose beaucoup d'actions orientées vers les agents par le biais d'une meilleure information et de plus de formation mais la prévention doit commencer par l'organisation du travail et la lutte contre certaines méthodes de management.

Cela suppose de donner aux services les moyens humains nécessaires, de permettre aux agents de faire correctement leur travail tout en reconnaissant véritablement la dimension collective du travail.

Cela suppose de franchir un cap dans l'attaque des pratiques qui tendent au harcèlement. **Notre directeur a très bien su afficher et déployer sa politique de tolérance zéro sur des consultations de dossier qui ne pourraient être justifiées. Il a été conforté par une circulaire lui donnant le pouvoir d'appliquer des sanctions de niveau I comme le blâme dès la première incartade. Pourquoi rien de tel sur les tentatives d'intimidation, d'humiliation d'un collègue ?**